

Exposition au Pavillon de l'Arsenal
26 septembre — 27 octobre 2024

un Atlas de paysages pour Paris



© Préfecture Île de France



© Jean-Baptiste Gurliat, Ville de Paris

L'État soutient la réalisation d'atlas de paysages afin d'identifier, de caractériser et de qualifier les paysages. Les atlas ont ainsi pour vocation d'orienter les actions et les décisions d'aménagement prises par les collectivités territoriales, l'État, les aménageurs, et guider l'action des acteurs socio-économiques.

Réaliser un atlas de Paysages de Paris est à la fois une évidence et un grand défi, car ce territoire urbain présente des enjeux exceptionnels à toutes les échelles. Pour enrichir la connaissance abondante déjà disponible, il faut s'appuyer sur la perception des habitants et des visiteurs de Paris, et rendre compte des dynamiques en cours sur le territoire, confronté aux enjeux climatiques.

Pour relever ce défi, l'État et la Ville de Paris ont engagé une démarche qui a notamment pour ambition de révéler et faire connaître la diversité des paysages parisiens et des formes urbaines et de retranscrire le regard des populations.

L'exposition qui vous est présentée rend notamment compte de la réflexion menée en ce sens. Paola Vigano et l'EPFL, avec leurs compétences et leurs expériences propres, apportent une contribution personnelle de la lecture des paysages de Paris et des enjeux à relever.

Ce travail sur le paysage ouvre des perspectives élargies au-delà du territoire parisien en achevant la couverture du territoire régional des atlas de paysages, et permet ainsi d'envisager une synthèse métropolitaine et régionale.

Marc Guillaume

Prefet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris

Ci-contre

Randonnée "Des Buttes-Chaumont à Romainville, 13 mai 2023
Rue des Lilas, Paris 19^e
© V. Guiné - CAUE de Paris

Page suivante

Randonnée "De Bercy à la confluence Seine Marne, 2 juin 2023
Parc de Bercy, Paris 12^e
© V. Guiné - CAUE de Paris

De l'extérieur ou sur une carte de France, on peut imaginer la capitale comme une seule grande étendue urbaine, minérale, dense, routière.

Mais une fois entré dans Paris, chacun se rend compte de la diversité de ses paysages et de la présence forte de la nature. Du Marais à Belleville, du parc Martin-Luther-King au parc Montsouris, de la Butte-Montmartre à la Butte-aux-Cailles, en traversant la Seine ou au-dessus de la Petite Ceinture, Paris existe et vit par la multitude de ses quartiers et leurs ambiances propres. Les arbres dans les rues, la présence de l'eau, les squares anciens comme les parcs plus récents structurent la ville. Paris est une ville vivante, en mouvement, et avec elle ses paysages.

Nos villes ont changé au cours des siècles. C'est le fruit de décisions humaines, d'une organisation sociale et politique, mais aussi le fait du climat et de la topographie naturelle, qui structurent et agissent sur la construction des villes.

Au XXI^e siècle, Paris continue d'évoluer, et s'adapte aux enjeux environnementaux actuels : face à la double crise du climat et de la biodiversité, des transformations sont nécessaires, telles que végétaliser partout où c'est possible.

Cette exposition nous invite à adopter des regards variés, pour mieux comprendre les grands paysages à Paris et tous les éléments qui les composent, pour comprendre aussi leur rôle dans la ville, et afin de prendre en compte voire s'appuyer sur leurs qualités pour envisager l'évolution de Paris face aux défis de notre temps.

Une invitation à lever les yeux, prendre de la hauteur, laisser notre regard porter au loin, s'attarder sur les détails, et convier tous nos sens pour interroger notre place et nos interactions avec les paysages de Paris.

Christophe Najdovski

Adjoint à la Maire de Paris, chargé de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale



© Ville de Paris

Le paysage est un socle remarquable pour étudier l’empreinte successive des activités humaines : il témoigne de nos pratiques, de nos actions et de nos projets. Qu’il soit fondé ou imaginaire, le paysage surprend, choque, séduit, touche ; il fait réagir son observateur-riche. Cette réaction évidente, le projet d’Atlas de Paris s’en saisit, car le devenir du paysage, ressource commune et bien commun, concerne l’ensemble des populations qui le pratiquent.

Créer un *Atlas de paysages de Paris* est donc l’occasion de traduire le rôle actif du grand public dans la qualification du paysage, dans sa protection et dans l’accompagnement de ses transformations. Cette ambition coïncide avec les missions portées par le Conseil d’architecture d’urbanisme et de l’environnement de Paris (CAUE) : sensibiliser les Parisien-nes à leur cadre de vie, jouer un rôle de médiation entre usager-es et technicien-nes et développer l’esprit de participation des publics. C’est donc tout naturellement que le CAUE a porté le volet concertation de ce projet auprès du grand public et des acteur-rices institutionnel-les concerné-es. Ce sont ainsi plus de 2000 participant-es qui ont eu l’occasion de contribuer à ce projet, grâce aux nombreuses démarches d’associations des habitant-es qui ont ponctué la production de l’Atlas. Concours photo, ateliers, promenades, conférences, randonnées urbaines... ces temps de rencontre et d’échanges ont permis aux Parisien-nes de s’exprimer sur leurs paysages quotidiens pour tenter de les définir. Iels ont nourri les travaux de l’Atlas d’une lecture, d’une analyse, d’une compréhension et d’une connaissance personnelle, parfois intime, des paysages parisiens.

Cet Atlas de paysages apparaît donc comme un projet issu des perceptions partagées de tous les acteur-rices consulté-es depuis février 2022.

Jacques Baudrier

Président du Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement de Paris
Adjoint à la maire de Paris, chargé du logement et de la transition écologique du bâti



© EPFL

Le paysage, avec sa force déterminée par la capacité de construire un terrain d’affection et de relations, introduit des possibilités inédites dans la pensée et le projet de la ville. Le droit au paysage et le droit d’expression à propos des paysages naturels et urbains signifient être légitimé-e à parler de perceptions, de mémoire collective ou individuelle.

Le « droit au paysage » est un droit démocratique et le paysage, un concept relationnel qui s’active par l’expérience de chacun et chacune. Ouvert à la pluralité des définitions inscrites dans la Convention européenne du paysage, l’Atlas est le lieu où déposer l’expérience collective des paysages de la capitale et valoriser la richesse de ses acceptations.

De nouvelles recherches et réflexions pourront se développer à partir de l’Atlas : on pourra avoir envie, nous l’espérons, de construire une carte exhaustive des passages parisiens, une lecture systématique de la typomorphologie de ses tissus stratifiés, ou encore de réaliser un véritable système de parcs, ou un projet de paysage donnant une dimension esthétique à la transition écologique et sociale en cours, aux nouveaux paysages de la coexistence.

Les cartes transcrivent l’intensité des échanges à propos des quatre dimensions de paysage explorées par l’Atlas (culturelle, environnementale, urbaine et esthétique) et permettent d’ouvrir des dialogues sur l’expérience et la perception de lieux qui appartiennent aux temps révolus ou à l’époque contemporaine, de tisser des relations entre eux et avec leurs enjeux futurs. Un « espace de récit » se dessine, où déployer des approches et des regards pluriels sur les paysages de Paris.

Paola Viganò

Architecte et urbaniste, directrice du projet *Atlas de paysages de Paris*

Professor in Urban Theory and Urban Design, directrice du laboratoire de recherche Habitat (HRC) – École polytechnique de Lausanne

Professeur d’urbanisme à l’université IUAV de Venise



Un Atlas de paysages pour Paris

Qu'est-ce qu'un atlas de paysages ?

Un outil de connaissances partagées

Un atlas de paysages est un outil de connaissance des paysages sur un territoire donné. Créé en 1994 en France, il repose sur les principes de la Convention européenne du paysage, et bénéficie d'une assise juridique dans le Code de l'environnement.

Il vise à identifier, caractériser et qualifier les paysages ; ici, les paysages parisiens. Son objectif est de mieux prendre en compte le paysage en prenant en considération les dynamiques qui le modifient, le rôle des acteur·rices socio-économiques, les enjeux environnementaux et les valeurs particulières qui leur sont attribuées par les populations concernées.

La Ville de Paris et l'État ont procédé début 2022 à une commande publique visant à élaborer le premier Atlas de paysages parisien. Cette mission a été attribuée à Paola Viganò et au laboratoire de recherche HRC (Habitat Research Center) qu'elle dirige à l'EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne) pour leur regard interdisciplinaire.

Pourquoi un atlas de paysages urbains ?

La dernière pièce du puzzle francilien

L'*Atlas de paysages de Paris* sera le premier atlas de paysages à couvrir une zone entièrement urbaine, une seule grande ville. C'est une occasion unique de lecture d'une métropole contemporaine à partir de ses « paysages », nous invitant à réfléchir à leurs constitutions matérielles, aux perceptions et imaginaires qui les nourrissent, aux enjeux et orientations qui les accompagnent dans leurs transformations ordinaires ou exceptionnelles.

L'*Atlas de paysages de Paris* est le dernier lancé au niveau régional et s'appuie en cela sur les unités des atlas des territoires limitrophes pour proposer des unités paysagères qui dépassent les limites administratives et physiques convenues.

Ci-contre

Randonnée « Des Buttes-Chaumont à Romainville » 13 mai 2023
La Butte bergère, Paris 19^e
© V. Guiné - CAUE de Paris



Restituer l'Atlas

L'exposition, présentée au rez-de-chaussée de la grande halle du Pavillon de l'Arsenal, restitue la finalité des recherches menées par l'équipe de l'EPFL, le résultat des démarches de concertation avec le public et tout le processus de fabrication du projet de l'Atlas.

Sur un peu plus de vingt-cinq mètres de long, l'exposition est organisée selon cinq thèmes : l'introduction, les unités, les structures, les entités et les éléments de paysage. Chacun des chapitres est complété par plusieurs contributions d'experts invités dans le cadre du projet de l'Atlas, tous issus de champs disciplinaires différents afin d'approfondir les thématiques abordées.

À travers un corpus iconographique hybride, composée de cartes grands formats, d'extraits filmés, de témoignages, de photographies et de maquettes, l'exposition « *Un Atlas de paysages pour Paris* » tente de partager au grand public la richesse de l'expérience de paysage vécue tout au long de ce projet. Elle restitue le travail collectif mené depuis 2021 et explore les particularismes des paysages parisiens au travers d'analyses historiques, sociologiques et morphologiques, synthétisées dans des cartographies thématiques.

Les pages 10 à 17 offrent un aperçu du contenu de l'exposition pour les quatre thèmes principaux.

Temps forts autour de l'exposition

Vernissage

Mercredi 25 septembre, 19h00
Pavillon de l'Arsenal
Inscription : caue75.fr

Table-ronde

Mercredi 25 septembre, 16h30–18h30
Pavillon de l'Arsenal
"Perspectives de recherches avec les écoles d'architecture et de paysage de Paris"
Inscription : pavillon-arsenal.com

Conférence

Samedi 12 octobre, 16h00–18h00
Pavillon de l'Arsenal
"L'Atlas comme outil de perception du paysage parisien"
Inscription : pavillon-arsenal.com

Visites guidées le week-end

Visites guidées le week-end
Samedi 12 octobre à 16h00
Samedi 19 octobre à 16h00
RSVP : ben.gitai@epfl.ch

Visites guidées pour les groupes

Sur demande
Groupes d'étudiants, associations, professionnels...

Afin d'offrir une expérience de visite enrichissante, accessible et adaptée à toutes et tous, le Pavillon de l'Arsenal et l'équipe de recherche du HRC-EPFL proposent des visites guidées personnalisées.
Durée de la visite : personnalisée

Ci-contre
Photographies de l'exposition
© V. Guiné - CAUE de Paris

Les unités paysagères

Géomorphologie, occupation du sol et perceptions

L'unité paysagère est le découpage paysager central dans la construction de la connaissance du paysage. Il est issu de la qualification et de la caractérisation des paysages à l'échelle du département. Elle désigne une partie continue de territoire homogène au regard de ses caractéristiques géomorphologiques, écologique, d'occupation du sol et de perception que les habitants et acteurs du territoire lui portent. Ce « paysage donné » est caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité. Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou « floues ».

« Les Atlas de paysages – Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages », 2024

La notion d'unité paysagère pour le territoire de Paris s'est construite à travers un dialogue collectif très intense. Il ne s'agissait pas seulement de reconnaître leur éventuel périmètre sur la base de la définition de la méthode nationale, mais de tenir compte de l'exceptionnalité de Paris – la spécificité de son paysage urbain – et de la perception des habitant-es et usager-es à partir de la perception des formes de son territoire.

Les unités paysagères croisent alors tous les thèmes précédents et sont reconnues selon deux pistes qui s'appuient sur plusieurs descriptions et interprétations :

→ **la première, la géomorphologie.** Si, comme nous l'avons reconnu, la forme du territoire reste le point de départ de l'atlas d'une grande ville

et sa structure paysagère fondamentale (voir « Structures paysagères »), les unités sont fondées sur une lecture fine des formes naturelles et artificielles de son socle. En outre, sur la base d'une analyse des unités paysagères des territoires limitrophes en correspondance avec les limites départementales, se tisse le lien géographique des unités paysagères de Paris avec l'au-delà du périphérique ;

→ **la deuxième, la perception.** Sur ce socle s'appuie le travail de terrain réalisé avec le groupe d'habitant-es, d'historien-nes, d'expert-es. Les pentes, les séparations, les lignes de fracture entre un quartier et un autre, des périmètres flous, des éléments de centralité ont émergé avec la prise de conscience de la difficulté, dans quelques cas, d'établir un intérieur et un extérieur net de l'unité de paysage. L'arpentage a mis en lumière l'importance de la gravité des corps dans les pentes et reliefs du territoire parisien.

Chaque unité de paysage est donc délimitée en fonction de sa situation géomorphologique ainsi que des unités qui l'entourent. On suit alors une courbe de niveau, une crête, on bute contre les faisceaux ferroviaires qui marquent des sillons profonds dans le socle parisien. La juxtaposition des structures et des entités urbaines et paysagères avec les éléments de paysages permet d'affiner les enjeux et la connaissance du territoire parisien, ses relations avec la région Île-de-France, mais également de représenter les seuils, parfois clairs, parfois flous, qu'il nous faut traverser pour passer d'un côté à un autre de Paris.

^[1] Anne Fortier-Kriegel, 2009



Carte des unités paysagères, 2024. Échelle originale: 1/12 000°
© EPFL - HRC : Paola Viganò, Ben Gitai, Joanne Nussbaum, Noémie Lecoanet, Clarisse Protat, Hugo Costa.

Carte des unités paysagères

La carte des unités paysagères permet d'illustrer les différents paysages qui composent Paris en représentant leurs caractéristiques spécifiques liées à l'eau et à la topographie, mais aussi les différentes occupations de l'espace par la couverture végétale ou le développement des activités humaines. Participant de l'Atlas de paysages, la carte des unités paysagères traverse le paysage culturel et ses imaginaires, avec la perception des fractures, des limites et des continuités dans l'espace urbain, ainsi que le landscape, avec l'importance du socle naturel.

Pour ce qui concerne le paysage urbain, la lecture des villages et du commun métropolitain permet de se situer dans un lieu précis de la métropole. Dans le futur, chaque unité pourra être décrite en s'appuyant sur l'étude typomorphologique de ses différents tissus.

Contributions

Paysage, métabolisme, infrastructures
Sabine Barles
UMR Géographie-Cités
Équipe CRIA
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les structures paysagères

Socles de la ville

Les structures paysagères correspondent à la partie lisible en surface du socle paysager permettant de décrire un paysage et de le comparer avec un autre. Elles sont le résultat de la manière dont une société s'est attribuée certains éléments du substrat biophysique et les a adaptés, modelés par ses diverses activités. Elles intègrent trois dimensions: topographique, fonctionnelle et symbolique. Elles participent au caractère et aux qualités d'un paysage. Elles ont, en ce sens, une signification paysagère. Elles sont perçues non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres culturels et sont associées à des systèmes de valeurs.

« Les Atlas de paysages – Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages », 2024

Les structures paysagères de Paris

Les structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage. Dans l'Atlas de paysages de Paris, elles constituent le socle de la ville et la géométrie de base de ses espaces et de leurs interrelations. Elles organisent spatialement Paris.

La topographie de Paris est façonnée par son socle géomorphologique, offrant une variété de situations et de paysages distincts. Deux expressions géographiques majeures caractérisent le bassin de Paris: au nord de la Seine, les sols calcaires sculptent

une topographie rappelant l'ancien méandre du fleuve, tandis qu'au sud, l'ancien lit de la Bièvre a été remplacé par le cours actuel de la Seine. Celle-ci, avec ses canaux et ses îles, constitue une figure territoriale centrale, intégrée à l'imaginaire urbain par ses façades bâties le long de son lit mineur et de son lit majeur.

Les tracés persistants, boulevards et avenues, sont des éléments structurants du tissu urbain et des espaces publics parisiens, contribuant fortement à l'expérience de la ville.

Les infrastructures ferroviaires et le métro, bien que souvent invisibles, sont partie intégrante du paysage quotidien et du sous-sol parisien, avec leurs ambiances particulières.

Le périphérique et son cortège (les boulevards des Maréchaux, la Petite Ceinture, les ensembles HBM [habitations à bon marché], la rue qui borde...), quant à eux, définissent une frontière artificielle entre Paris intra-muros et la petite couronne.

Dans le patrimoine urbain et paysager de Paris, les monuments anciens, modernes et contemporains ont un rôle de repère majeur. Enfin, les bois, les parcs et la trame verte diffuse forment une structure paysagère composée d'espaces verts publics, semi-publics et privés tels que les parcs, les jardins, les haies, les murs végétalisés, les toitures vertes et les rives des cours d'eau, qui, ensemble, forment un réseau écologique et une grande richesse paysagère.



Carte des structures paysagères, 2024. Échelle originale: 1/12 000°
© EPFL - HRC : Paola Viganò, Ben Gitai, Joanne Nussbaum, Noémie Lecoanet, Clarisse Protat, Hugo Costa.

Carte des structures paysagères

La carte des structures paysagères identifie la topographie, la géomorphologie, les axes persistants et permanents, ainsi que les bois, les parcs et la trame verte diffuse. On y trouve la Seine, ses îles et les canaux, les monuments anciens et contemporains comme points de repère, les infrastructures ferroviaires et les métros, les avenues, les boulevards, le périphérique et son cortège. La carte met en lumière l'interaction des structures naturelles et artificielles qui forme le paysage unique de Paris.

Contributions

La Forêt-ville par GANG, Jérémy Dru et Antoine Séguin,
Photographes et architectes

Les surfaces et le ruissellement par Paolo Perona
Directeur académique Plate-forme Construction
Hydraulique - EPFL

Paris Animal par Léa Mosconi
Architecte HMONP, maîtresse de conférence ENSA
Nantes, chercheuse AAU-ACS

Paysage ferroviaire par Nils de Bots
Architecte, docteur en urbanisme, AREP

Urban Sketchers

Les entités de paysage

Ou la diversité du tissu urbain et social de Paris

« Les entités, composées de « villages métropolitains » et de ce qui se trouve entre les villages, le « commun métropolitain », représentent la collection des diversités que la stratification de multiples époques et de multiples rôles d'une ville capitale produit inévitablement à l'intérieur de son espace. Chacune des entités est définie par les traits de son temps, par la perception des habitants et par une image souvent très reconnaissable et présente dans l'imaginaire collectif. »

Définition EPFL - HRC

Paris incarne le modèle de la ville radioconcentrique. Elle s'est développée à travers plusieurs enceintes successives, depuis l'enceinte gallo-romaine jusqu'à celle de Thiers détruite en 1919. Chacune de ces époques renvoie à un paysage urbain particulier, à un bâti et à des formes urbaines spécifiques.

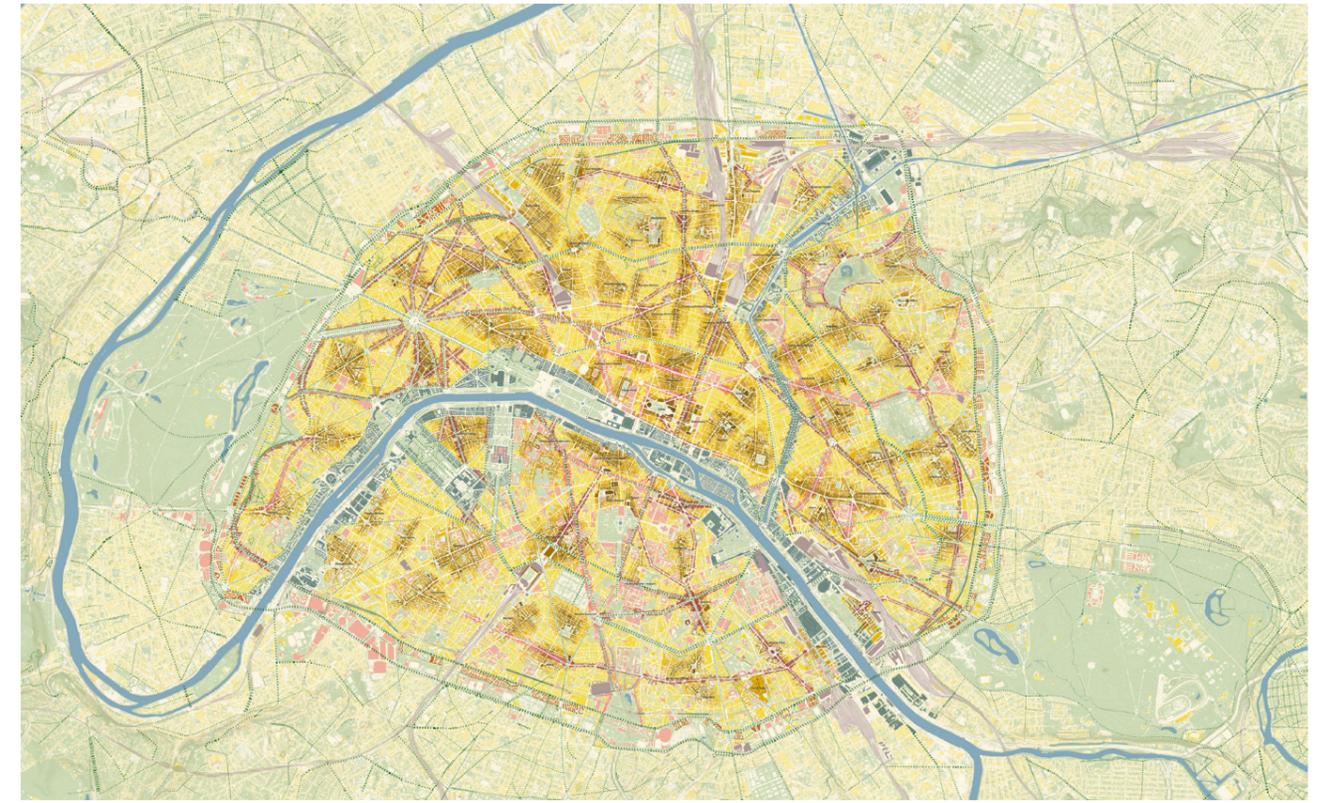
Une articulation plus prononcée est possible avec d'autres instruments de lecture. Les « villages métropolitains » et l'espace riche et complexe du « commun métropolitain » sont les outils de déconstruction du paysage parisien et de compréhension de ses tissus utilisés par cet Atlas.

Composée de « villages » et de ce qui se trouve entre les villages défini comme le « commun métropolitain », Paris est la collection de diversités que la stratification de multiples époques de construction territoriale produit inévitablement.

Chacune des entités est définie par les traits de son temps, par la perception habitante et par une image souvent très reconnaissable. À partir de la reconnaissance de « villages métropolitains », repérés dans la pratique des lieux, dans la littérature, à travers les promenades et le dialogue avec les habitants, à travers les discussions animées suscitées par cette définition, la lecture de seuils, de fractures, discontinuités ou limites progressives, une première carte s'est formée.

Elle montre aussi l'existence d'un espace entre les « villages métropolitains », un espace d'absence, ou d'interruption, similaire à celui représenté dans les cartes situationnistes de Guy Debord.

Il s'agit d'infrastructures, parcs, bâtiments publics, morceaux de tissu, façades homogènes, monuments... Avec leur épaisseur, ils séparent les « villages » et marquent l'espace entre deux unités d'ambiance : « Les frontières dans Paris ne sont pas toutes des lignes sans épaisseurs. Pour passer d'un quartier à un autre, il faut parfois traverser des zones franches, des micro-quartiers de transition. » Entités spatiales distinctes, définies par des espaces codifiés par des systèmes d'homogénéisation, elles correspondent souvent à l'infrastructure de l'administration et aux grands équipements, ce qui fait réfléchir à la question du jeu, de la friction ou encore du contraste d'échelles entre les « villages » et l'organisation étatique d'une capitale.



Carte des entités urbaines et paysagères, 2024. Échelle originale: 1/12 000°
© EPFL - HRC : Paola Viganò, Ben Gitai, Joanne Nussbaum, Noémie Lecoanet, Clarisse Protat, Hugo Costa.

Carte des entités urbaines et paysagères

La carte illustre la complexité et la diversité du tissu urbain et social de Paris. Elle intègre des dimensions de perception, historiques, culturelles, urbaines et infrastructurelles. En offrant une lecture à la fois globale et détaillée de l'organisation spatiale de la ville et de son vécu, elle révèle les différentes couches qui composent le paysage urbain. Les deux entités majeures – les « villages métropolitains » et le « commun métropolitain » – sont recomposées en une seule carte qui représente les espaces reconnaissables, nommés, vécus comme symboliques et quotidiens dans la métropole. Également soulignée est la richesse du commun métropolitain, qui contient toutes les couches infrastructurelles de la capitale et le projet d'homogénéisation haussmannien.

Contributions

Un regard cinématographique par Dominique Marchais
Réalisateur de film et enseignant ENS Géosciences

Le paysage urbain par Pieter Uyttenhove
Professeur émérite, Université de Gand

De l'expérience du paysage à la politique du paysage par Luca Pattaroni
Professeur titulaire, Laboratoire de sociologie urbaine, LASUR/HRC-EPFL

La géographies des maux par Kaveh Rashidzadeh
Chef du département d'urbanisme, professeur adjoint à l'Université de l'AIU, branche sud, Téhéran

Jardin du Plaisir par Federico Reichel - EPFL

Culture et paysage du bâti parisien. Les enjeux architecturaux de l'Atlas de Paris par Paola Viganò et Valentin Bourdon
Directrice de projet Habitat Research Center - EPFL
Architecte Habitat Research Center - EPFL

Les éléments de paysage

Perçus à travers leur matérialité concrète et conçus selon des systèmes de valeurs

Les éléments de paysage sont des éléments matériels participant au caractère et aux qualités d'un paysage. Ils ont, en ce sens, une signification paysagère. Ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres culturels et sont associés à des systèmes de valeurs. Ce sont, d'une part, les objets matériels composant les structures paysagères et, d'autre part, certains composants du paysage qui ne sont pas organisés en système (un arbre isolé par exemple).

« Les Atlas de paysages – Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages », 2024

Les éléments paysagers permettent de franchir les différentes échelles de la ville et de toujours reconnaître ce qui est parisien dans ses détails. Cette organisation et les relations entre les éléments du paysage et l'espace public qui les sépare soulignent l'importance de la cohérence et de la continuité entre éléments du paysage.

Ensemble, ils contribuent à créer un sentiment d'unité et d'unicité dans l'espace parisien, notamment grâce aux toits, aux quais et berges de Seine, aux ponts, aux squares haussmanniens, aux passages, aux seuils du périphérique, aux bouches de métro et aux vestiges des enceintes. Les quais et les berges de Seine offrent un panorama unique des monuments

incontournables qui ponctuent le paysage parisien. La particularité des quais de Paris est fondée sur l'établissement de plusieurs horizons, créant ainsi une multitude de perceptions sur le paysage. Les ponts marquent l'espace urbain de leur empreinte, agents de l'histoire et des voies de passage vers différentes époques. Ainsi à Paris, pour ses habitants et ses usagers s'articulent des passages à travers la ville, qui font que ce paysage urbain se joue d'abord à hauteur humaine, à hauteur d'œil et des visages des marcheurs. Les vestiges des enceintes, réduits à quelques fragments, les restes des fortifications, y compris les portes encore existantes, contiennent une charge symbolique importante. De plus, les bouches de métro de Paris sont l'un des emblèmes de l'espace public de la capitale avec quelque trois cents stations et quatre cents arrêts. Avec ces nombreux squares, Paris affirme sa vocation d'atelier d'innovation paysagère, qu'elle conservera dans les siècles, devenant une référence pour l'histoire d'un landscape urbanism (urbanisme paysagiste). Les toits de Paris relèvent autant d'une dimension personnelle, presque intime, que d'une appropriation collective. Ils sont à la fois un patrimoine individuel et commun. Enfin, les seuils du périphérique sont un élément de paysage parisien qui est profondément marqué par de grandes infrastructures qui donnent une épaisseur au sol de la ville.



Carte des éléments paysagers, 2024. Échelle originale: 1/12 000^e
© EPFL - HRC : Paola Viganò, Ben Gitai, Joanne Nussbaum, Noémie Lecoanet, Clarisse Protat, Hugo Costa.

Carte des éléments paysagers

La carte permet de télescoper de plus petites échelles de paysage et de reconnaître ce qui est parisien dans ses détails. C'est par la répétition que l'on parvient à identifier, caractériser et lire la grammaire et la syntaxe d'une ville, lui donnant un air unique, une lisibilité et une reconnaissance particulières. Les éléments du paysage sont présentés comme un tout issu d'une construction simultanée de multiples microstructures qui se sont formées dans le temps et qui appartiennent à une expérience partagée.

Contributions

Climat et transformations par Gabriele Manoli
Ingénieur en environnement - URBES/HRC-EPFL

Toits de Paris par Philippe Simon
Architecte-urbaniste, agence Paris U

Parcs, squares et jardins par Chiara Santini
ENSP-Versailles

Les Rez-de-ville parisiens par David Mangin
Architecte-urbaniste



Paysages perçus, vécus

Co-construire l'Atlas avec les publics

La Convention européenne du paysage définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations dynamiques ». C'est dans cet esprit que, parallèlement à la commande publique lancée par la Ville et l'État pour l'élaboration du premier Atlas de paysages parisien, une série d'actions de mobilisation des publics a été confiée au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Paris afin de co-construire cet Atlas avec eux. Ces démarches ont consisté en :

- une série d'ateliers participatifs, associant un panel d'habitantes de tous horizons et des acteurs professionnels du territoire ;
- des ateliers de concertation auprès des conseils de quartier parisiens ;
- des randonnées urbaines, exploratoires et participatives des paysages parisiens ouvertes à tous ;
- un cycle de conférences « Les Conversations de l'Atlas », ouvertes à tous et permettant des échanges avec des chercheurs et des professionnels de divers horizons, complétées par une série de séminaires réalisés par l'EPFL dans les écoles d'architecture parisiennes ;
- un concours photographique « Portraits de paysages », première brique de ce projet d'Atlas de paysages de Paris, accompagné de promenades photographiques et d'une conférence inaugurale.
- un questionnaire intitulé « Enquête paysage » pour saisir les représentations sociales et recueillir les perceptions des usagers sur les paysages de la capitale.

Pour construire cet atlas des paysages de Paris, Paola Viganò et l'équipe de l'EPFL ont établi un portrait du territoire parisien, nourri des perceptions d'habitantes qui le pratiquent, dans l'esprit de la définition européenne du paysage.

Au cours de ces actions de mobilisation des habitantes et actrices, menées parallèlement à la constitution de l'Atlas, le paysage parisien a été remis en question, au regard des évolutions des usages et pratiques de la ville, du changement climatique et de la biodiversité pour construire une vision globale partagée.

Ci-contre

Randonnée « d'Étoile à Beaugrenelle » 14 mai 2023
Rue Saint-Charles, Paris 15^e
© V. Guiné - CAUE de Paris



Exposition itinérante Portraits de paysages sur les grilles du Parc des Buttes Chaumont © V. Guiné - CAUE de Paris

« Portraits de paysages », un concours pour amorcer le projet d'Atlas

Le concours photographique « Portraits de paysages », proposé par le CAUE de Paris entre mai et septembre 2022, était ouvert à tous les photographes amateur-rices, petit-es et grand-es.

Pour accompagner le lancement de ce concours, le CAUE de Paris a proposé une vingtaine de promenades et d'ateliers photographiques, encadrés par des photographes professionnel-les à destination du grand public et autant à destination des scolaires. Ce sont ainsi près de 800 participant-es, de tout âge, qui ont pu s'initier à la photographie de paysage et proposer leurs points de vue sur Paris.

Pour clôturer et valoriser ce concours, une exposition des photographies lauréates a été inaugurée en janvier 2023 sur les grilles du square de la Tour-Saint-Jacques, en plein centre de la capitale. Cette exposition s'est ensuite déplacée dans six autres squares et parcs parisiens (Parc des Buttes Chaumont, square du Chapeau rouge, square Carpeaux, etc) donnant aux habitants l'occasion de découvrir les photographies des lauréats. Cette itinérance d'une année, sans interruption, a été programmée par le CAUE, avec le soutien de la Ville de Paris, des mairies d'arrondissement, des services de la DEVE, de la DICOM et des agents techniques de la Ville.



Randonnée «Au fil de la Bièvre», juin 2023 © V. Guiné - CAUE de Paris

Les randonnées de l'Atlas

Afin de nourrir la genèse du futur Atlas de paysages de Paris, le CAUE de Paris a proposé trois sessions de promenades urbaines en mai, juin et octobre 2023. Tracés d'après le travail de l'équipe de l'EPFL, les parcours proposés ont traversés les tissus de l'ensemble des arrondissements de Paris jusqu'à parfois en dépasser ses limites administratives pour rejoindre les communes limitrophes.

Organisées par demi-journées, ces promenades, aux allures de randonnées paysagères, s'attachaient à caractériser les paysages traversés, à recueillir les perceptions des participants et si possible des habitants rencontrés le long du parcours.

Les parcours proposés tentaient de traverser la variété des paysages parisiens : périphérique, axes historiques, HBM, quartiers historiques, faubourgs...

Enquête

Le questionnaire *«Enquête paysage»* est l'une des premières sources de données utilisée pour saisir les représentations sociales et recueillir les perceptions des usager-es sur les paysages de la capitale. Les objectifs de cette enquête étaient multiples. Elle a tout d'abord été construite afin de pouvoir extraire de ses réponses une image de ce que représente le paysage parisien pour ceux et celles qui le perçoivent. Son ambition était de faire ressortir une pluralité d'expériences de paysages, au travers de la participation d'un échantillon de personnes dont les relations à Paris sont diverses.

Par le biais d'un questionnaire d'environ 40 questions, réalisé en version numérique ou papier, les enquêté-es ont transmis une vision personnelle et spontanée du paysage parisien.



Atelier de l'Atlas n°2, ateliers cartographiques, décembre 2022 © CAUE de Paris

Ateliers de l'Atlas

Espaces de partage et de dialogue autour du futur Atlas de Paysages de Paris, les trois ateliers de l'Atlas permettaient d'associer le panel habitant et les acteurs parisiens le temps d'une journée afin d'échanger autour des méthodes de délimitation et de définition des unités paysagères, d'amorcer une sélection des données nécessaires à la constitution de l'Atlas, de recueillir leurs perceptions sur les paysages de Paris ou encore de rencontrer l'équipe missionnée par la Ville de Paris et l'État et d'engager des discussions.

Ateliers avec les conseils citoyens de quartier

Les conseils de quartier de chaque arrondissement ont été invités à participer à un atelier autour des perceptions et des enjeux des paysages.

Entre octobre et décembre 2023, le CAUE de Paris a proposé un atelier par arrondissement, pour tenter de caractériser les ambiances des différents quartiers (à l'esprit de village ou non), ainsi que les enjeux de paysage de l'arrondissement.

L'ensemble des éléments écrits et cartographiques produits ont pu être incrémentés dans le travail de recherche mené par l'équipe de l'EPFL.



Conversation de l'Atlas 3 «Les enjeux du paysage parisien» © CAUE de Paris

Conversation de l'Atlas

Les trois soirées de conférences intitulées les Conversations de l'Atlas, ont permises de nourrir les réflexions autour de la production de l'Atlas avec l'intervention d'experts.

« **Le socle de Paris** » était consacré aux grandes structures paysagères qui ont façonné Paris. Cette conférence s'attachait à détailler comment le paysage urbain parisien s'appuie sur sa géographie et comment le socle géomorphologique nourrit les projets de paysage.

« **Paysages urbains** » revenait sur l'évolution récente des transformations du paysage urbain parisien et à permis de qualifier la notion de village à Paris, au travers d'analyses historiques, sociologiques et morphologiques.

Les enjeux du paysage parisien clôturait ce cycle et proposait de soulever et d'interroger les enjeux contemporains et futurs soulevés par l'équipe de recherche, susceptibles d'affecter les paysages parisiens dans les décennies à venir.

L'ensemble des Conversations de l'Atlas sont disponibles en rediffusion sur la chaîne YouTube du CAUE de Paris.



Les suites

Un Atlas interactif et participatif

L'Observatoire photographique participatif des paysages, observer les transformations à Paris

Les observatoires de paysages reposent sur la mise en œuvre de campagnes de prises de vue régulièrement reconduites, afin d'aboutir à des séries chronologiques : le même point de vue, précisément repéré, est photographié régulièrement dans les mêmes conditions de prise de vue (tous les ans, cinq ans ou dix ans). Cet archivage est ensuite utilisé pour analyser les transformations du paysage, ses dynamiques et sa stabilité. L'Observatoire photographique de paysages (OPP) participatif à Paris est un moyen de mettre en relief ces dynamiques, tout en sensibilisant les participant·es à ces transformations.

Le fonds photographique de l'OPP de Paris, constitué par les habitant·es, introduit une part affective du paysage dans cet Atlas. Les univers individuels – variables selon les âges, les quartiers, les repères culturels et les modes de vie – se confrontent pour présenter un point de vue général des paysages parisiens

Site de l'atlas

L'Atlas de paysages de Paris prendra avant tout la forme d'un site web, véritable outil durable de connaissance des paysages parisiens. Publié à l'automne 2024, proposera un accès complet à la première lecture proposée par les recherches menées par l'équipe du Laboratoire de recherche Habitat de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Il détaillera également le processus participatif mené tout au long du projet par le CAUE de Paris.

L'Atlas de paysages de Paris sera amené à être régulièrement actualisé, notamment à travers son observatoire participatif des paysages.

La plateforme offrira l'accès aux contenus géographiques grâce à l'interface cartographique numérique accompagnées de textes explicatifs des unités, structures, entités et éléments paysagers discernés dans les paysages parisiens comme première grille de lecture, enrichie par la suite d'autres contributions.

Comme la plupart des atlas de paysages français, cette plateforme visera à faciliter la diffusion des données de l'Atlas et leur exploitation, accessible pour tous, ceci dans l'objectif d'affiner la connaissance et le suivi des paysages parisiens, et de leurs évolutions.

Ci-contre

Balade photographique «Voltaire-Titon», septembre 2022
Avenue Parmentier, Paris 11^e
© V. Guiné - CAUE de Paris

Générique

Préfecture de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris, direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT)

Unité départementale de Paris, cheffe du service aménagement durable et connaissance des territoires

Service nature et paysage - Adjointe à la cheffe du département Sites et paysage, inspectrice des sites de Paris

Avec l'appui des paysagistes Conseil de l'État (Sébastien Giorgis, puis Claire Alliod, ainsi que Catherine Bouet-Willamez) et de l'architecte conseil de l'État (Gérard Lancereau)

Ville de Paris

Cabinet de l'adjoint à la Maire de Paris chargé de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale

Division Réglementation et Stratégie urbaine, Agence d'écologie urbaine, direction des Espaces verts et de l'Environnement de la Ville de Paris

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Paris (CAUE)

Laurence Duffort, directrice

Marie Mondésert, paysagiste DPLG

Vincent Guiné, paysagiste DE, urbaniste

Jean-Baptiste Vicquelin, architecte, responsable de la communication

Carla Vabois, chargée de communication

Lise Daviet, assistante projets et de direction

Théo Ménivard, Clémentine Marty, Leïla Salamero, Lise Noirez, Clémence Bourdier, Camille Hugbart, Clara Guilbert, Juliette Viret, Juliette Chamblas, Solène Mourey, Manon Besançon, Marilou Dif, Sarah Cherifi, Amélie Pouzaint.

École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Paola Viganò, architecte et urbaniste, directrice du Habitat Research Center (HRC), directrice du projet de l'Atlas de paysages de Paris

Ben Gitai, architecte HMONP, coordinateur du Habitat Research Center, chef de projet de l'Atlas de paysages de Paris

Hugo Silva Costa, étudiant architecte HRC-EPFL

Noélie Lecoanet, architecte-doctorante, laboratoire d'urbanisme (LAB-U)

Joanne Nussbaum, architecte HRC-EPFL

Clarisse Protat, architecte DE

Valentin Bourdon, architecte

Charlotte Grossiord, professeure, laboratoire d'écologie végétale (PERL)

Gabriele Manoli, professeur, laboratoire des systèmes urbains et environnementaux (URBES)

Luca Pattaroni, professeur titulaire, laboratoire de sociologie urbaine (LASUR)

Paolo Perona, professeur d'ingénierie hydraulique (PL-LCH)

Experts associés

Jean-Marc Besse, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS

Dominique Marchais, réalisateur et enseignant à l'ENS Géosciences

Chiara Santini, professeure d'histoire des jardins et du paysage, ENSP Versailles

Pieter Uyttenhove, université de Gand

Films

Prise de vue par drone de la Seine : Jeremy Law-Lone et Dominique Poulard, division des Travaux et de l'Environnement, service technique des transports automobiles municipaux et direction de l'Immobilier - Ville de Paris, DOP : Ben Gitai, HRC EPFL

Talking heads : HRC EPFL

Porte d'Aubervilliers : Valérie Jouve

Cartographies

HRC EPFL

Entretiens filmés

Egan Tizzoni, cinéaste, HOKO Productions

Pavillon de l'Arsenal

Marion Waller, directrice générale

Marianne Carrega, architecte, adjointe à la directrice générale, directrice des éditions

Jean-Sébastien Lebreton, architecte, directeur des expositions, Sophie Civita, designer, responsable de production, Mathilde Charles, architecte, Pablo Fillit, architecte, chargé-e-s de production

Léa Baudat, responsable de la documentation, Lucia Viviani, chargée de documentation

Estelle Sabatier, directrice des publics, de la communication, des événements et du numérique, Éline Latchoumy, designer, responsable de la communication et du numérique, Marie Gagnaire, chargée de communication et production audiovisuelle, Camille Surribas, chargée de communication et de l'accueil des publics

Carles Hillairet, responsable de la librairie,

Frédérique Thémia, comptable

Bozena Schaal, secrétariat

Conception graphique

CAUE de Paris

HRC EPFL

Scénographie

Pavillon de l'Arsenal / HRC EPFL / CAUE de Paris

Production

CAUE de Paris

Secrétariat de rédaction

Laure Dupont

Réalisation

Montage et accrochage : Art Composit

Impressions : BSMD Avant Garde

Carte-maquette : BSMD Avant Garde

Transferts : Couleur et communication

Audiovisuel : Big Bang

Éclairage : Ville de Paris / SET, Xavier Cajazzo, Jean Grandisson, Sébastien Marseille, Alain Pousson, Rodrigue Rosemond

Remerciements

La préfecture de la Région Île-de-France représentée, la direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT), la Ville de Paris, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Paris et le Habitat Research Center de l'EPFL remercient l'ensemble des personnes qui ont apporté leur contribution au projet de l'Atlas de paysages de Paris :

Les participant-es au jury du concours photographique « Portraits de paysages » :

Anne-Marie Filaire, Dominique Marchais, François Grether, Héloïse Conessa, Monique Sicard, Sonia Kervel, Valentin Bourdon, Laurent Favrolle, Sophie Mourthé, Avila Tourny, Emilie Cam, Virginie Stelmach et Florence Mottes

Les photographes des promenades photographiques :

Antoine Séguin, Frédéric Combeau, Jérémie Dru, Olivier Pasquiers, Pauline Vachon, Sonia Yassa et Théo Ménivard

Les intervenant-es à la conférence inaugurale « Fixer l'image d'une ville » :

David Sean Thomas, Pauline Vachon, Antoine Séguin, Jérémie Dru et Anne-Marie Filaire

Les participant-es aux promenades photographiques, les enseignant-es, les animateur-rices et les enfants des ateliers et des promenades organisés dans le cadre de l'été culturel :

écoles élémentaires Eblé, Houdon, de la Porte-d'Ivry, Simon-Bolivar, Goubet, Petit-Prince, Küss, Jean-Zay, Hermel, Louise-Bourgeois, Bignon, Pouchet, Diderot, 12-14 Alésia, des Boulangers, collège Jean-Baptiste Clément et lycées Gustave-Eiffel et Eugène-Lacroix

La Mairie du 11e arrondissement pour son accueil lors de la cérémonie de remise des prix du concours photographique Portraits de paysages et les agent-es de la salle Olympe-de-Gouges pour leur aide au montage de cette soirée

Le CAUE du Nord et plus particulièrement Christophe Grandjacques et Aurélien Sébert pour leur accompagnement à la conception de la plateforme de dépôt du concours photographique

Les équipes des mairies d'arrondissement, de la direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE), de la direction de la Communication (DICOM) et les agent-es pour leur soutien au bon déroulement de l'itinérance de l'exposition Portraits de paysages dans les parcs, jardins et squares parisiens

Les intervenant-es aux Ateliers de l'Atlas :

Maguelonne Déjeant-Pons, Jean-Marc Besse, Paul Baroin, Laurence Ruvilly, Christiane Blancot, Anne-Sylvie Bruel, Pauline Rossi et le panel habitant

Les intervenant-es des Conversations de l'Atlas :

Paola Viganò, Gilles Vexlard, Michel Desvigne, Jacqueline Osty, Eric Lapiere, Jean-Christophe Bailly, Jean-Louis Subileau, Carine Saloff-Coste, Nathalie Blanc, Elisabetta Cereghini

Les intervenant-es aux Randonnées de l'Atlas :

André Lortie, Benoît Gallot, Marie Mondésert, Philippe Jacob, Pascal Bonneau, Clément Rigot, Chiara Santini, Federico Ferrari, Guillaume Marrast, Paul Lecroart, Armelle Le Mouëllic, Vincent Hertenberger, Thibaud de Metz, Séverine Noack, Thierry Bonnigal, Anne Carnac, Justine Bourgeois, Antoine Séguin, Jérémie Dru, Bernadette Blanchon, Sébastien Cherruët, Jens Denissen, Pascale Lee, les collégien-nes de l'École d'architecture pour enfants du CAUE de Paris, Anne Guillemin, les résident-es du SAMSAH Charonne, Marion Rivolier et Urban Sketchers

Les coordinateur-rices des conseils de quartier des mairies d'arrondissement et les participant-es aux Ateliers avec les conseils de quartier parisiens :

Zeina Mrad, Thaïs Leroux, Anna Nesterenko, Baptiste Martin, Apolline Helloco, Thomas Aygalenc, Hada Pierrot, les membres des conseils de quartier du 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et Paris centre

Les participant-es à l'enquête en ligne ayant fait part de leurs perceptions des paysages parisiens

Yann Fournier, agence Travel(l)ing pour la captation vidéo de toutes les conférences et les conversations

David Mangin, Sébastien Marot, Sophie Jannet et Simon Ronai, Jean-Christophe Bailly et Éric Hazan (ce dernier, malheureusement, seulement qu'à travers ses livres)

Les intervenant-es aux Séminaires de l'Atlas de paysages :

Kaveh Rashidzadeh, Corinne Jaquand, Soline Nivet, Océane Ragoucy, Françoise Crémel, Éric Sapin, Dominique Larrouy-Estevens, Anne Kockelkorn, Paola Lucan, Pierre-Alain Trévelo, Sabine Barles, Bernadette Blanchon, Marie-Laure Garnier, Katia Roux, Giovanna Marinoni, Philippe Simon, Nils Le Bot, Annie Tardivon, Deborah Feldman, Rosa De Marco, Pierre Farret, Jérémy Gaubert, Valérie Jouve, Catherine Maumi, Jim Njoo, Matthias Armengaud, Ingrid Taillandier et Émilie Gascon

Les écoles d'architecture parisiennes, ENSA Paris-Belleville, ENSA Paris-Malaquais, ENSP Versailles, ENSA Versailles, ENSA Paris-Val de Seine, ENSA Paris-La Villette qui ont partagé leurs recherches et connaissances des lieux, les collègues expert-es de paysages culturels qui ont offert leur expérience et les jeunes architectes et paysagistes qui ont partagé leurs lectures spatiales

Les contributeur-rices de l'association Urban Sketchers de Paris qui ont représenté les « seuils » du périurbain :

- porte de Saint-Ouen : Marion Rivolier, Thomasz Drozdowicz, Alexandra Radulescu-Hauchard, Sandra Roussy Menia, Gautier Ardans, Bernard Bosques, Pascale Boureau
- porte de Vanves : Pascale Lee, Julie Claeys, Marc-Antoine Favard, Ene Jakobi, Olivier Lis, Philippe Cayssials, Anne Maurange, Brigitte Lannaud Levy
- porte de Montreuil : Stéphanie Senez, Michel Miri, Anne-Laure Grimaud, Edouardo Zambrano, Nils Fauchon, Laurence Duprez, Joffrey Roux, Natalianne Boucher, Cyril Simonot, Marie-Noélie Yvonnet
- porte des Lilas : Mireille Lourtis, Corinne Roehri, Claire Archenault, Marie-France Taudière, Moriah Costa, Sylvie Napolitano, Marie Hefti, Anthony Tseu, Natalianne Boucher

Les participant-es du tournage sur la Seine Jeremy Law-Lone et Dominique Poulard de la division des Travaux et de l'Environnement, le service technique des transports automobiles municipaux et la direction de l'Immobilier de la Ville de Paris

Les partenaires ayant apporté leur soutien au projet :

La direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France – DRAC

Le Pavillon de l'Arsenal

La Fédération française du paysage d'Île-de-France – FFP IDF

L'Atelier parisien d'urbanisme – APUR

L'Académie du climat

Un Atlas des paysages pour Paris

Exposition du 26 septembre au 27 octobre 2024
au Pavillon de l'Arsenal

Entrée libre et gratuite,
du mardi au dimanche de 11h à 19h

21 boulevard Morland
75004 Paris

Réalisation

Réalisation et conception graphique © CAUE de Paris

Couverture

Conception graphique : © CAUE de Paris
Illustration : carte du lit majeur de la Seine © EPFL
- HRC: Paola Viganò, Ben Gitai, Joanne Nussbaum,
Noémie Lecoanet, Clarisse Protat, Hugo Costa

Contacts

Pôle presse préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris
01 82 52 40 25 -pref-presse@paris.gouv.fr

Service de presse de la Ville de Paris
01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

CAUE de Paris
01 48 87 70 56 – atlas@caue75.fr